

Québec, le 19 mars 2012

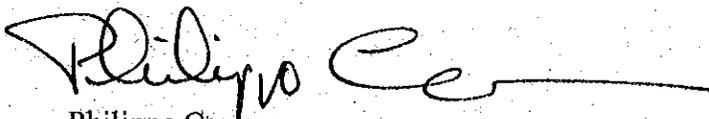
Madame Anick Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une deuxième pétition par le député de La Peltrie, le 17 novembre 2011, pétition demandant au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder l'ouverture de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire l'Odyssée de la Commission scolaire de la Capitale, je vous fais parvenir la réponse à cette deuxième pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8. R.A.N.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Philippe Cannon

p.j. (1)

Québec, le 19 mars 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 novembre 2011, l'extrait d'une deuxième pétition signée par 1 180 pétitionnaires pour obtenir l'ouverture des classes de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire l'Odyssée de la Commission scolaire de la Capitale était déposé à l'Assemblée nationale. La première pétition, déposée le 19 mai 2011 et qui portait sur le même sujet, était signée par 68 personnes. Actuellement, l'école secondaire l'Odyssée offre les trois premières années du secondaire et la clientèle scolaire n'a pas augmenté entre les années 2010-2011 et 2011-2012.

Pour ouvrir des classes ou pour agrandir une école au secondaire, la Commission scolaire doit envisager la capacité d'accueil de l'ensemble de ses écoles secondaires. Or, d'après les prévisions de clientèle scolaire que réalise le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'effectif scolaire du secondaire de la Commission scolaire de la Capitale diminuera considérablement jusqu'en 2015-2016. Toujours selon ces prévisions, il faudra attendre jusqu'en 2019-2020 pour revoir un nombre d'élèves qui se rapproche de l'effectif actuel.

De plus, les deux écoles voisines ne manquent pas d'espace pour accueillir les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire sans que ceux-ci aient à parcourir une trop grande distance. En effet, l'école secondaire Roger-Comtois et l'école secondaire de Neufchâtel sont respectivement situées à 6,4 kilomètres et 10,4 kilomètres de l'école secondaire l'Odyssée. Il s'agit là d'un autre critère qui doit être pris en compte par la Commission scolaire.

...2

À l'heure actuelle, la situation se fait plus pressante au primaire pour la Commission scolaire qui a transmis, le 4 juillet 2011, des demandes formelles au Ministère pour l'ajout d'espace et pour deux nouvelles constructions.

Compte tenu de cette situation, vous comprendrez que les dirigeants de la Commission scolaire de la Capitale n'ont pas fait de demande au Ministère pour l'agrandissement de l'école secondaire l'Odysée.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP